

Le Maire

Monsieur Jean-Didier BERGER
Président
Vallée Sud – Grand Paris
28 rue de la Redoute
92 260 FONTENAY-AUX-ROSES

Affaire suivie par : *Simon Nury-Torras*
Tél. : 01 41 13 21 70
Mail : simon.nury-torras@fontenay-aux-roses.fr
N/réf. : DST22-0018

Fontenay-aux-Roses, le **09 FEV. 2022**

Monsieur le Président,

Par un courrier en date du 26 janvier 2022, vous avez souhaité recueillir mon avis sur le projet de la ZAC du quartier des Paradis à Fontenay-aux-Roses, dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale comportant un complément à l'étude d'impact réalisée au stade du dossier de réalisation de ZAC.

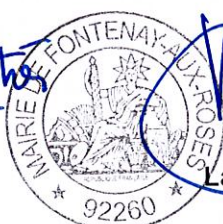
Ce projet, initié par la ville de Fontenay-aux-Roses en 2015, présente de grandes ambitions pour améliorer le cadre de vie de ses habitants avec la réalisation d'un nouveau quartier mixte, ouvert sur la ville et entièrement réaménagé autour de nouveaux espaces et équipements publics de qualité.

Conformément à l'article R.122-7 du Code de l'Environnement, la Ville de Fontenay-aux-Roses est amenée à émettre un avis sur le dossier au titre des collectivités territoriales intéressées au regard des incidences environnementales notables du projet sur le territoire communal.

Je tiens à vous faire part, par la présente, d'un avis favorable sur le dossier présenté notamment au titre des incidences environnementales de ce projet repris dans l'étude d'impact et son complément et qui sera prochainement mis à la disposition du public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Laurent Vastel



Laurent VASTEL